

➤ **Pourquoi une liste « Enseignements et Education » ?**

Une liste pour tous : La liste « Enseignements et Education » a pour vocation de représenter **tous les personnels enseignants et d'éducation** au Conseil d'administration, qu'ils soient PE, PCL, Professeur documentaliste, AED, AESH ou CPE.

En ce sens nous tenons à souligner que nos fonctions de représentants dépassent nos fonctions et statuts particuliers au sein de l'établissement et nous nous engageons à représenter la communauté enseignante et éducative dans son ensemble.

Nous avons à cœur de construire une unité pour lutter contre le cloisonnement qui fragilise et le bien vivre ensemble au travail.

➤ **Un contradictoire indispensable....**

Nous pensons qu'un contradictoire au sein d'un organe délibératif tel que le Conseil d'Administration est indispensable pour faire entendre officiellement la parole des personnels acteurs de notre établissement. Nous nous engageons pour vous afin de participer à l'exercice démocratique et de faire entendre votre voix au sein de l'organe délibératif du collège Joseph d'Arbaud.

➤ **...pour des échéances cruciales**

Nous devrons porter au CA des sujets importants :

✓ ***Au plan National :***

- Le Pacte est massivement critiqué par les personnels du Service Public d'Education pour des raisons qu'il faut faire entendre au CA et dont nous devons débattre en AG : non valorisation des retraites, contractualisation des missions, dégradation du service public d'éducation...
- La fusion des statuts AESH et AED (ARE)

✓ ***Au plan local :***

Le collège d'Arbaud est en mutation, le champ des possibles, bien que restreint, est donc encore ouvert. Nous avons une responsabilité dans le devenir de notre collège sur lequel nous pouvons encore influencer si nous sommes soudés. Nous devons siéger au CA si nous souhaitons construire ensemble le collège Joseph d'Arbaud que nous désirons, en être les instigateurs et non pas les spectateurs. Nous porterons donc la réflexion anticipatrice sur la DGH, la sectorisation, les projets, la répartition du budget, l'attractivité du collège, le climat scolaire, l'organisation du temps scolaire et tous les sujets que les personnels jugeront collectivement légitimes.

➤ **Une communication consultative**

Nous nous engageons à vous concerter systématiquement avant chaque CA en demandant une Heure d'Information Syndicale positionnée de telle sorte que tous les personnels que nous représentons puissent être présents s'ils le souhaitent.

Nous proposons que les thématiques abordées lors des AG soient débattues dans le respect des règles démocratiques et du contradictoire, puis votées collectivement, dans la continuité de ce qui avait été instauré l'année dernière.

Un compte rendu de tous les CA vous sera communiqué dans des délais raisonnables et affichés en salle de professeurs.

➤ **Un Engagement Ethique**

Nous nous engageons à ce que les propositions que nous ferons, les décisions votées en CA, ainsi que leurs applications répondent aux exigences de légalité et du respect du droit tel qu'il est institué dans le Code de l'Education. Notre engagement s'inscrit dans le souci d'une **école inclusive**, luttant contre toutes les formes de **discriminations**, dans le respect premier de **l'intérêt des élèves** et des **droits** de chacun.